

**restez
chez
vous**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Samedi 25 Juillet 2020 / N° 923

Prix : 20 DA

58e anniversaire de la Police algérienne

Boukadoum à la chaîne "RT Arabic"

« L'Algérie disposée à abriter des négociations entre les parties libyennes »

Aides aux sahraouis:

Les allégations de détournement sont "sans fondement"

Education nationale:

L'exploitation de la liste d'attente relative aux examens professionnels au titre de l'année 2019 autorisée

Viber

Plus de 55% des utilisateurs algériens préfèrent utiliser des émojis pour exprimer leurs sentiments

Fruits et légumes :

Une offre abondante des produits agricoles de saison

Aïd El Adha :

Plus de 2.000 vétérinaires mobilisés pour le contrôle de la vente et l'abattage

Soutien de la stabilité du marché pétrolier

L'Opep réaffirme son engagement "continu" en faveur de la Déclaration de coopération la relance économique

Infrastructures hydrauliques:

Le ministère lance une vaste opération de recensement

Soldes d'été 2020

Le ministère du Commerce les annule pour cause de pandémie

Start-up

Le renforcement du rôle des incubateurs permettra à l'Algérie d'aller vers une économie alternative

Air Algérie:

Les vols de rapatriement des Algériens serviront aussi à rapatrier des étrangers bloqués en Algérie

L'ALGÉRIE

**FIÈRE DE SON INSTITUTION
AU SERVICE DU PEUPLE
ET DE LA PATRIE**

58e anniversaire de la Police algérienne

L'Algérie fière de son institution au service du peuple et de la patrie

Dans un message à l'occasion du 58e anniversaire de la Police algérienne, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rendu un vibrant hommage à cette institution sécuritaire, saluant ses réalisations "au service du peuple et de la patrie". "Ses hommes et ses femmes, officiers de tous les grades, agents et assimilés, peuvent s'enorgueillir des acquis qui font aujourd'hui la performance de la police algérienne, devenue un exemple en matière de professionnalisme et dont l'expérience et l'expertise sont reconnues dans notre espace régional et dans le monde", a souligné le Président Tebboune. "La police algérienne a atteint cette place honorable grâce aux lourds sacrifices et aux efforts dévoués consentis par ses enfants", a-t-il ajouté, mettant en avant "l'expérience cumulée durant des années, renforcée et consolidée sur le terrain par la compétence de ses cadres et l'enthousiasme des jeunes qui rejoignent ses rangs, fiers de porter son uniforme officiel et de représenter son engagement national et sa discipline professionnelle". Pour le Président de la République la célébration du 58ème anniversaire de la création de la Police algérienne "est une opportunité pour se recueillir, avec respect et reconnaissance, à la mémoire de ceux qui ont payé de leur vie le prix du devoir national et pour rendre hommage à ceux qui, après des années de service, se retrouvent aujourd'hui à la retraite, une retraite bien méritée". "En rendant hommage, à cette occasion, aux femmes et hommes qui veillent, jour et nuit, à la sécurité des personnes et des biens, nous nous félicitons de l'efficacité et du professionnalisme dont ils font preuve sur le terrain pour l'application des lois de la République et la préservation de l'ordre public au service du bien-être et de la quiétude des citoyennes et citoyens", a poursuivi le chef de l'Etat. En outre, le Président Tebboune a tenu à exprimer son soutien aux éléments de la Police nationale affirmant "en cette conjoncture où l'Algérie fait face à l'épidémie du nouveau coronavirus (Covid-19), je leur apporte mon soutien dans les efforts qu'ils s'attèlent à déployer et dont nous mesurons la pénibilité". "Je tiens également à exprimer mon soutien à tout un chacun parmi vous car je réalise la souffrance et les sacrifices continus qui, en ces moments particulièrement difficiles, vous éloignent de vos proches et familles", a-t-il encore ajouté. Le Président de la République a souligné, également, que "les missions qui incombent au corps de la Police nationale impliquent de notre part, en plus de la considération et de la reconnaissance, de veiller constamment à garantir le climat propice et les motivations favorisant sa promotion et la consolidation de ses capacités sur le terrain". "Les pouvoirs publics sont tenus de fournir l'appui et l'encouragement nécessaires à notre police nationale pour davantage d'efficacité et de professionnalisme afin d'être en phase avec son époque pour lutter contre la criminalité et autres fléaux et instaurer un climat de sérénité et de sécurité au sein de la société", a-t-il assuré.

Tebboune a tenu à féliciter la Police algérienne et le peuple algérien pour "tous ces acquis, véritables motifs de fierté au moment où nous célébrons ensemble cette grande journée".

La veille, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud avait réitéré le soutien du gouvernement à l'Institution de la Sûreté nationale avec tous les moyens offerts pour lui permettre de s'acquitter aisément de ses missions dans le cadre de l'application des lois de la République. Le ministre a mis en avant l'intérêt accordé par le Gouvernement à la sécurité dans son plan d'action, puisé du programme du Président de la République, soulignant l'importance du volet sécuritaire et ses répercussions positives en matière de réunion d'un climat d'affaires propice à la relance des différents secteurs vitaux, garantissant à la fois la stabilité et



l'essor social et consolidant la cohésion entre les individus. "Partant de sa position institutionnelle, la Police s'acquitte en collaboration avec ses partenaires de missions de protection des individus et des biens, et a prouvé sa présence et son efficacité en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes", a ajouté M. Beldjoud. Soulignant dans ce cadre la compétence et le professionnalisme des éléments de la Sûreté nationale, le ministre de l'Intérieur a rappelé l'intérêt accordé par les pays frères et amis à l'expérience de la Police algérienne. Et de rappeler, par là même, le rôle efficace de cette institution sécuritaire en matière de couverture de l'ensemble des événements importants qu'a vécu le pays, relevant le traitement professionnel des éléments de la Sûreté nationale des foules, supportant des conditions climatiques difficiles et des comportements provocateurs provenant de certaines parties, donnant ainsi le meilleur exemple de sagesse et de maîtrise de soi. "Les éléments de la Police sont aussi présents face aux répercussions de cette crise sanitaire mondiale qui a impacté le monde entier du fait de la propagation du Covid-19. En effet, ils ont fait montre d'un sens des responsabilités et d'un dévouement étant conscients de la nécessaire préservation de la sécurité publique. Ils sont aussi mobilisés aux côtés des personnels de la santé et des différents acteurs concernés pour veiller à l'application des mesures préventives et endiguer la propagation de ce virus létal", a ajouté le ministre. "Ces positions honorables nous incitent en tant que représentants des pouvoirs publics à soutenir cette institution avec tous les moyens matériels et humains offerts à même de lui permettre d'atteindre les objectifs escomptés afin d'édifier une Police forte et solide ayant pour objectif le service de l'intérêt général conformément aux lois de la République et aux chartes internationales des droits de l'Homme", a souligné M. Beldjoud. Saisissant l'occasion pour rendre hommage aux éléments de la police tombés au champs d'honneur et aux retraités qui ont servi ce corps sécuritaire avec dévouement et abnégation, M. Beldjoud a appelé les affiliés à cette Institution à la solidarité et à la cohésion en luttant avec rigueur aux criminels et aux ennemis de l'Humanité, affir-

mant que l'Histoire retiendra leurs positions héroïques. Pour sa part, le Directeur général de la sûreté nationale, Khelifa Ounissi a qualifié l'Institution de la police d'un des "acquis importants venus consolider et renforcer les fondements de l'Etat", relevant que cette institution est le fruit du recouvrement de la souveraineté nationale par le peuple algérien au prix d'un lourd tribut et de sacrifices consentis par les chouchada et moudjahidine. Se félicitant des efforts soutenus par les éléments de la Sûreté nationale en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, le DGSN a rappelé que le taux de couverture sécuritaire des services de police a atteint 87% dans leur territoire de compétence. Il a exhorté, par la même occasion, les éléments de la Sûreté nationale à consentir d'avantage d'efforts dans l'accomplissement de leur noble mission en vue de fournir une prestation sécuritaire à la hauteur des aspirations du citoyen. De même qu'il les a appelés à ne pas se laisser entraîner derrière les déclarations fallacieuses colportées par des parties dérangées par la sécurité et la stabilité dans le pays et qui tentent vainement de fabriquer des scénarii pour semer le doute à partir de plateformes souvent étranges. M. Khelifa Ounissi a affirmé, en outre, que la promotion dont ont bénéficié les policiers s'est effectuée dans la transparence totale, suivant des critères de sélection déterminés, en toute objectivité et équité, avec toutefois, l'introduction de quelques modifications au barème et d'autres qualités professionnelles, dont essentiellement, l'engagement, l'opérationnalité et l'attitude pour les cadres. L'opération s'est basée également sur des critères de sélection déterminés "en toute objectivité et équité", a affirmé le DG de la Sûreté nationale qui a ajouté que les nouveaux grades dans les rangs de la police et personnel assimilé, ont connu, cette année, quelques modifications apportées au barème, en vue d'inclure des critères supplémentaires et d'évaluer d'autres qualités professionnelles, dont essentiellement, le leadership, l'opérationnalité et l'attitude pour les cadres. D'autres points ont été inclus "notamment pour les autres candidats relevant des services opérationnels, compte tenu de la nature de leur activité à risques et génératrice de stress", a-t-il ajouté. Selon M. Ou-

nissi, cette opération s'est également caractérisée par l'assouplissement "progressive" des conditions de promotion des Inspecteurs principaux de police, en vue de leur permettre d'être promus au grade de lieutenant de police, et ce "en couronnement des démarches engagées" lesquelles ont abouti à l'obtention d'une dérogation des services de la Fonction publique, laquelle a permis d'affecter 120 postes budgétaires à ces fonctionnaires qui ont fait face à des entraves d'ordre réglementaire, ayant empêché l'évolution de leur carrière professionnelle». À ce titre, indique M. Ounissi, l'opération "se poursuivra" en fonction des postes budgétaires disponibles. Le même responsable a affirmé, dans son allocution, que la mission inhérente à l'élaboration des listes de qualification avait été confiée à des commissions régionales dont les membres ont procédé à l'examen "minutieux" des dossiers, tout en se basant sur un ensemble de critères de sélection, dont le but est "d'en faire bénéficier les meilleurs fonctionnaires compétents et performants". Les listes de qualification sont ensuite envoyées à la Commission centrale qui s'est attelée, elle aussi, à leur examen minutieux, en vue de s'assurer de leur conformité aux critères qui permettent le classement des candidats, en fonction du mérite sans distinction aucune ou discrimination», a-t-il encore indiqué. Vu le nombre limité de postes budgétaires à affecter à la catégorie des inspecteurs principaux de police et en vue de consacrer le principe d'équité, deux fonctionnaires ont été désignés en tant que représentants de ce grade au sein de la commission, a souligné le responsable. Il a rappelé que des postes budgétaires avaient été affectés à la promotion dans le cadre du mérite, en vertu de l'article 42 des statuts, au profit des fonctionnaires "ayant accompli un acte héroïque pendant l'exercice de leurs fonctions ou contribué, en consentant un effort exceptionnel, à booster les performances et capacités des services", dont les cadres ayant bénéficié de promotions à des postes supérieurs. A cette occasion, il les a appelés à consentir davantage d'efforts et de sacrifices, étant la locomotive et la vitrine du corps de la Sûreté nationale, à même de le promouvoir sur tous les plans. M. H

BEM-BAC 2020:

« L'Algérie disposée à abriter des négociations entre les parties libyennes »

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a mis en garde contre des comportements qui risqueraient de diviser la Libye, appelant toutes les parties à préserver l'unité et la souveraineté de ce pays. Dans un entretien accordé à la chaîne "RT Arabic", à l'occasion de la visite de travail qu'il effectue à Moscou, M. Boukadoum a déclaré: "nous sommes déterminés à convaincre toutes les parties de l'importance de préserver l'intégrité territoriale de la Libye et la pleine souveraineté des Libyens, en les exhortant à faire preuve de vigilance à l'égard de certains comportements qui risqueraient de mener, volontairement ou pas, à la division de la Libye". Lors de cet entretien présenté sous le titre: "Algérie...ballet diplomatique pour le règlement de la crise en Libye", M. Boukadoum a affirmé que l'Algérie œuvrait par le biais de sa diplomatie à convaincre toutes les parties en Libye de l'importance de préserver l'unité et la souveraineté du pays. Il a évoqué, en outre, l'approche algérienne pour le règlement de la crise en Libye et les menaces qui pèsent sur les pays du voisinage direct (Algérie, Egypte et Tunisie) ou du grand voisinage, à savoir: le Tchad, le Niger, le Soudan, et même le Mali fortement affecté par la situation en Libye. A une question sur les intenses activités diplomatiques menées par l'Algérie, son approche pour le règlement de la crise en Libye et sa concordance avec la vision russe, le chef de la diplomatie a souligné que "l'approche algérienne pour le règlement de la crise en Libye est connue et repose sur la solution politique... Nous insistons à chaque fois sur cette approche avec tous les partenaires de par le monde, et à ce jour, aucun ne s'y est opposé". "Nous sommes déterminés à convaincre tous les partenaires, tous les belligérants et toute les parties concernées par le dossier libyen de la nécessité d'une solution politique en Libye", a-t-il soutenu, affirmant que l'approche algérienne n'était pas en "compétition avec les autres initiatives, dès lors qu'elles ne viennent pas en contradiction avec les principes de la conférence de Berlin, à laquelle avaient pris part l'Algérie ainsi que toutes les parties libyennes". L'approche de l'Algérie repose sur trois principes à savoir: "la solution pacifique en rejetant la solution militaire, le cessez-le-feu et le lancement de négociations, avec le refus de toutes ingérences étrangères, l'arrêt de l'afflux des armes ainsi que le respect de l'embargo sur les armes en Libye". Dans le même contexte, le ministre des affaires étrangères a évoqué un «rapprochement commun des vues entre l'Algérie et la Tunisie et relativement avec l'Egypte concernant la solution en Libye", mettant l'accent sur les défis et les menaces induits par la situation qui prévaut dans ce pays, sur la sécurité nationale de tous les pays du voisinage", y compris l'Algérie. "Nous partageons avec la Libye 1000 kilomètres de frontières et les relations familiales et tribales entre les deux parties,



nous impose d'avoir un regard particulier vis-à-vis de la Libye», a ajouté M. Boukadoum. L'Algérie œuvre en faveur de la dynamisation du mécanisme des trois pays du voisinage direct (Algérie-Tunisie-Egypte) et celui du grand voisinage, en l'occurrence le Tchad, le Niger et le Soudan et même avec le Mali, même si ce dernier n'est pas un voisin direct, a déclaré le chef de la diplomatie algérienne, soulignant que "l'Algérie reste à équidistance vis-à-vis de toutes les parties libyennes concernées par le conflit actuel». Réaffirmant la disposition de l'Algérie à abriter des négociations entre les parties libyennes, M. Boukadoum a fait savoir qu'elle est en contact continu avec toutes les parties libyennes concernées y compris avec celles qui ne sont pas apparentes, faisant allusion aux tribus libyennes, précisant que la question libyenne se limite, pour certains pays, à Benghazi et Tripoli. Toutefois, la Libye est beaucoup plus vaste". "La volonté existe chez toutes les parties au conflit en vue de rapprocher les points de vue et de rejeter le langage des canons et de l'artillerie en Libye, mais elle est restée, pour l'instant, que des lettres mortes", a-t-il expliqué. A une question sur la composante de la société libyenne et les multiples tribus ainsi que la possibilité de leur armement et les risques encourus, M. Boukadoum a indiqué que le véritable danger "réside dans l'insécurité ressentie par ces tribus et leur sentiment de marginalisation", soulignant l'importance de leur donner espoir d'entrevoir un avenir pacifique et de vivre dans un Etat fédéré pleinement souverain". "Toute atteinte à l'encontre de la Libye touche l'Algérie, d'où notre refus catégo-

rique de ce genre d'atteinte aujourd'hui ou à l'avenir", a-t-il poursuivi. "L'absence de l'Etat et de ses services dans certaines régions de la Libye va générer un sentiment de marginalisation et de menace au sein des tribus, ce que nous ne désirons pas", a-t-il affirmé, ajoutant "nous avons mis en garde contre ce problème (...) car étant l'un des facteurs de risques pour l'avenir libyen". M. Boukadoum a de nouveau appelé les parties libyennes à s'éloigner du langage des armes et revenir à la table des négociations, soulignant que l'Algérie poursuivra ses efforts en vue de persuader les parties d'aller de l'avant dans ce sens. Le chef de la diplomatie a en outre exhorté tous les acteurs influents soutenant les parties au conflit à renoncer à ces politiques, ajoutant que l'Algérie poursuivra ses actions, la preuve en est "ma présence à Moscou où le dossier libyen était une priorité dans les pourparlers. C'est là une action diplomatique dictée par la conviction de l'Algérie que l'établissement de la paix et de la stabilité en Libye est dans l'intérêt de tous".

Pas d'alternative à l'accord de paix au Mali

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a exprimé le souhait que la situation qui prévaut au Mali soit "conjoncturelle", affirmant qu'il n'y avait pas d'alternative à l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger pour instaurer la sécurité et le développement socioéconomique dans ce pays. Dans un entretien accordé à la chaîne Russia Today (RT) dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue en Russie, M. Boukadoum a affirmé qu'il n'y a pas d'alternative à l'ac-

cord de paix et de réconciliation pour instaurer la sécurité au Mali", souhaitant que toutes ses clauses soient mises en œuvre par toutes les parties. L'Algérie, qui est "en contact permanent avec toutes les parties concernées", préside encore les négociations pour la mise en œuvre de l'accord, et en dépit de toutes les difficultés actuelles "nous sommes déterminés à poursuivre cette action", a-t-il soutenu. À une question sur le dossier de la réforme de la Ligue arabe, le chef

de la diplomatie algérienne a mis l'accent sur la position de l'Algérie qui insiste sur cette question, déclarant "nous revendiquons toujours cela et souhaitons qu'il fasse l'objet d'un consensus pour protéger la sécurité nationale arabe". La réforme de la Ligue des Etats arabes "est un vieux dossier qui a été évoqué depuis fort longtemps, la dernière en date remonte à 2005 lors du sommet d'Alger, mais malheureusement il n'y a pas eu de consensus sur cette question", a-t-il rappelé. À ce propos, le chef de la diplomatie algérienne a fait part de "la grande disparité existant entre les membres de la Ligue arabe au sujet du dossier libyen entre autres", précisant qu'en "l'absence de consensus, la Ligue arabe reste les bras croisés et ne saura s'acquitter du rôle escompté". Quant au sommet arabe que devait abriter l'Algérie, reporté pour cause de la pandémie Covid-19, M. Boukadoum a confié que "nous sommes toujours prédisposés à organiser le sommet arabe et nous étudierons la possibilité de le tenir en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique". S'agissant du retour de la Syrie à la Ligue arabe, le ministre des AE a affirmé que "la place de la Syrie réside au sein de la famille arabe et la position de l'Algérie à ce sujet est claire", ajoutant "nous tenons au retour de tous les pays arabes, sachant que la politique de l'Algérie reconnaît les Etats", et les Gouvernements relèvent de la volonté des peuples qui les élisent. Au sujet de la coopération algéro-russe, M. Boukadoum a mis en avant "la nécessité de la renforcer dans tous les domaines et avec l'ensemble des partenaires", soutenant que l'Algérie est ouverte sur tous ceux qui souhaiteraient établir un partenariat respectueux et un échange bilatéral fructueux, comme le traduisent, à titre d'exemple, nos relations avec la Russie et la Chine.

Aides aux sahraouis:

Les allégations de détournement sont "sans fondement"

Le ministre de la communication Amar Belhimer a indiqué que "l'avant-projet de loi sur la presse électronique en est à ses dernières retouches, avant sa présentation, dans les tous prochains jours au Gouvernement". Le texte de loi a été élaboré "après plusieurs concertations et réunions ayant regroupé différents partenaires et acteurs du domaine, tout en associant plusieurs secteurs ministériels, dans le processus de régularisation juridique de la presse électronique", a affirmé M. Belhimer. Le ministre a rappelé, dans ce cadre, que le secteur compte "plus de 150 sites électroniques, dont 130 sites déclarés auprès du ministère de la Communication, la majeure partie étant domiciliée à l'étranger". Abordant, par ailleurs, les chantiers de réforme du secteur de l'Information, tous supports confondus, le ministre a affirmé que le travail "se poursuivra

jusqu'au parachèvement de tous les axes inclus au titre du plan d'action du ministère, lequel a débuté auparavant avec deux chantiers sur la presse électronique et l'action syndicale, avant de s'arrêter en raison de la situation sanitaire que traverse le pays. M. Belhimer a annoncé, à ce titre, l'ouverture du prochain chantier "dès la levée du confinement", soulignant que le travail au niveau du ministère se poursuit toujours en dépit de la crise sanitaire, "l'assainissement du secteur de l'Information étant un défi majeur". A une question sur les problèmes financiers dont souffrent les médias, le ministre de la Communication a affirmé qu'il suivait "de près et avec une grande inquiétude" cette détresse financière, précisant que cette crise "ne date pas d'aujourd'hui, mais elle a été exacerbée par la propagation de la pandémie du Coronavirus".

Police algérienne

Beldjoud réitère le soutien du Gouvernement à l'Institution

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a réitéré le soutien du Gouvernement à l'Institution de la Sûreté nationale avec tous les moyens offerts pour lui permettre de s'acquitter aisément de ses missions dans le cadre de l'application des lois de la République. Le ministre a mis en avant l'intérêt accordé par le Gouvernement à la sécurité dans son plan d'action, puisé du programme du Président de la République, soulignant l'importance du volet sécuritaire et ses répercussions positives en matière de réunion d'un climat d'affaires propice à la relance

des différents secteurs vitaux, garantissant à la fois la stabilité et l'essor social et consolidant la cohésion entre les individus. "Partant de sa position institutionnelle, la Police s'acquitte en collaboration avec ses partenaires de missions de protection des individus et des biens, et a prouvé sa présence et son efficacité en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes", a ajouté M. Beldjoud. Soulignant dans ce cadre la compétence et le professionnalisme des éléments de la Sûreté nationale, le ministre de l'Intérieur a rappelé l'intérêt accordé par les pays frères et amis à l'expérience de la Police algérienne. Et de

rappeler, par là même, le rôle efficace de cette institution sécuritaire en matière de couverture de l'ensemble des événements importants qu'a vécu le pays, relevant le traitement professionnel des éléments de la Sûreté nationale des foules, supportant des conditions climatiques difficiles et des comportements provocateurs provenant de certaines parties, donnant ainsi le meilleur exemple de sagesse et de maîtrise de soi. "Les éléments de la Police sont aussi présents face aux répercussions de cette crise sanitaire mondiale qui a impacté le monde entier du fait de la propagation du Covid-19. En effet, ils ont fait mon-

tre d'un sens des responsabilités et d'un dévouement étant conscients de la nécessaire réservation de la sécurité publique. Ils sont aussi mobilisés aux côtés personnels de la santé et des différents acteurs concernés pour veiller à l'application des mesures préventives et endiguer la propagation de ce virus létal", a ajouté le ministre. "Ces positions honorables (...) nous incitent en tant que représentants des pouvoirs publics à soutenir cette institution avec tous les moyens matériels et humains offerts à même de lui permettre d'atteindre les objectifs escomptés afin d'édifier une Police forte et solide ayant pour objectif le service de l'intérêt général conformément aux lois de la République et aux chartes internationales des droits de l'Homme", a souligné M. Beldjoud. Saisissant l'occasion pour rendre hommage aux éléments de la police tombés au champ d'honneur et aux retraités qui ont servi ce corps sécuritaire avec dévouement et abnégation, M. Beldjoud a appelé les affiliés à cette Institution à la solidarité et à la cohésion en luttant avec rigueur aux criminels et aux ennemis de l'Humanité, affirmant que l'Histoire retiendra leurs positions héroïques. Pour sa part, le Directeur général de la sûreté nationale, Khelifa Ounissi a qualifié l'Institution de la police d'un des "acquets importants venus consolider et renforcer les fondements de l'Etat", relevant que cette institution est le fruit du recouvrement de la souveraineté nationale

par le peuple algérien au prix d'un lourd tribut et de sacrifices consentis par les chouchada et moudjahidine. Se félicitant des efforts soutenus par les éléments de la Sûreté nationale en matière de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, le DGSN a rappelé que le taux de couverture sécuritaire des services de police a atteint 87% dans leur territoire de compétence. Il a exhorté, par la même occasion, les éléments de la Sûreté nationale à consentir d'avantage d'efforts dans l'accomplissement de leurs nobles missions en vue de fournir une prestation sécuritaire à la hauteur des aspirations du citoyen. De même qu'il les a appelés à ne pas se laisser entraîner derrière les déclarations fallacieuses colportées par des parties dérangées par la sécurité et la stabilité dans le pays et qui tentent vainement de fabriquer des scénarii pour semer le doute à partir de plateformes souvent étrangères. A cette occasion, des grades ont été remis à des éléments de police de différents corps, dont huit cadres promus au grade de contrôleur général de police. Le ministre de l'Intérieur et de le DGSN ont aussi distingué lors de cette cérémonie, le contrôleur général de police Aissa Naili, directeur de la sécurité publique. Ont été également distingués, les membres du Comité national de suivi de l'évolution du Covid-19, le staff médical mobilisé par la Sûreté nationale, nombre de retraités du secteur et trois sportifs de l'élite.

Education nationale: L'exploitation de la liste d'attente relative aux examens professionnels au titre de l'année 2019 autorisée



Le ministère de l'Education nationale a autorisé l'exploitation de la liste d'attente relative aux examens professionnels organisés au titre de l'année 2019. Cette autorisation vise à pourvoir aux postes vacants dans les limites du "besoin réel" en postes budgétaires et concerne ceux ayant obtenu une moyenne générale équivalente à 10 sur 20 ou plus, sans note éliminatoire. Il s'agit des grades de directeur de lycée, directeur d'établissement d'enseignement moyen, directeur d'école primaire, censeur, conseiller principal de l'éducation, intendant principal, sous-intendant, intendant gestionnaire et sous-intendant gestionnaire. L'autorisation concerne également les postes de superviseur principal d'éducation, superviseur d'éducation, conseillers d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle (COGS), en sus des postes d'attaché principal de laboratoire, laborantins, inspecteurs des deux paliers primaire et moyen, toutes spécialités confondues et d'inspecteurs d'éducation nationale, toutes spécialité confondues. Pour rappel, le ministère de l'Education nationale avait organisé en juillet 2019, des examens professionnels pour 27 grades.

Aïd El Adha : Plus de 2.000 vétérinaires mobilisés pour le contrôle de la vente et l'abattage

Dans le cadre des préparatifs de la célébration de la fête de l'Aïd El Adha, le ministère de l'Agriculture et du développement rural a mis en place un dispositif d'encadrement sanitaire vétérinaire pendant la période de l'Aïd, et ce, au niveau des points de vente autorisés». Ce dispositif concerne également les structures d'abattage agréées qui seront ouvertes sur l'ensemble du territoire national le jour de l'Aïd. Ainsi, plus de 2.000 vétérinaires fonctionnaires sont mobilisés, en plus des vétérinaires praticiens privés, pour veiller sur la santé animale du cheptel et la pré-

servation de la santé publique vétérinaire, a détaillé le document. "Les services vétérinaires sont instruits d'accompagner les éleveurs et détenteurs d'animaux au niveau des points de vente et d'assister les citoyens lors du sacrifice rituel». Aussi, ils contribueront en collaboration avec tous les autres services au respect des mesures de prévention édictées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid-19, et mettront à disposition des masques de protection, dans les limites de leurs possibilités, pour protéger les citoyens qui en sont dépourvus.



Viber : Plus de 55% des utilisateurs algériens préfèrent utiliser des émojis pour exprimer leurs sentiments

RakutenViber, propriété de la société japonaise Rakuten, a sondé plus de 7 000 utilisateurs en Algérie à l'occasion de la Journée mondiale des émojis. Cette enquête montre que 58% des Algériens utilisent les émojis en permanence comme un moyen facile d'exprimer leurs sentiments et leurs opinions. Avec l'utilisation croissante de la messagerie instantanée et prépondérance des émojis d'une partie importante de la façon dont nous communiquons, RakutenViber a annoncé le lancement d'un nouveau package d'émojis à utiliser en groupe. Ce pack permet aux utilisateurs de Viber d'exprimer leurs opinions et réactions de manière rapide et amusante. L'annonce de la nouvelle fonctionnalité intervient le jour de la Journée mondiale des émojis dans le but de célébrer le pouvoir de la communication expressive entre les utilisateurs du monde entier. Pour répondre aux messages, les utilisateurs peuvent simplement appuyer longuement sur l'icône du cœur à côté de n'importe quel message pour leur montrer leur emoji préféré comme le cœur, le sou-

rire, le choc, la tristesse ou la colère. Avec ces émojis, les utilisateurs pourront interagir parfaitement avec les messages, les médias et le contenu partagés en groupes. La communication est une voie à double sens, et il est important que les utilisateurs aient également la possibilité de voir comment les membres des groupes interagissent avec leurs messages. Pour ce faire, il suffit que les utilisateurs appuient longuement sur le message et choisissent «Information» pour voir un large éventail d'expressions que d'autres ont laissées sur leurs messages. Un sondage auprès de plus de 7 000 utilisateurs algériens a révélé que seulement 14% préfèrent exprimer leurs opinions et leurs sentiments à travers du texte et des mots plutôt que d'utiliser des émojis, tandis que 28% des Algériens utilisent parfois des émojis lorsqu'ils ne trouvent pas les bons mots pour s'exprimer dans les messages. Anna Znamenskaya, Directrice du développement de RakutenViber, a confirmé que l'engagement de RakutenViber permettrait aux utilisateurs de s'exprimer de la manière la plus précise possible et dira "La

possibilité d'aimer" en utilisant le "cœur" comme un emoji peut ne pas inclure le large éventail d'émotions et de sentiments qu'une personne peut ressentir en lisant le message, nous devons donc ajouter un ensemble plus large d'émojis à travers lesquels les utilisateurs peuvent interagir. De la manière la plus appropriée. " Le sondage a également montré que le "cœur" est l'emoji préféré des utilisateurs algériens avec 58%, tandis que le visage riant se classe deuxième avec 27%, alors que chacun des visages choqués n'atteint que 4% d'utilisation d'emoji. Les groupes ont prospéré cette année sur l'application Viber et avec plus de 18 milliards de vues dans des milliers de communautés sur Viber - des communautés automatiques lancées par les utilisateurs, les influenceurs, les marques et par les sociétés leaders du monde entier. Viber est devenue une nouvelle plateforme sociale pour plus d'un milliard d'utilisateurs à travers le monde. Le nouvel ensemble d'émojis devrait être lancé dans les prochaines semaines sur Ios et Android.

Houda.H

Energie: Une feuille de route du secteur en cours d'élaboration pour la relance économique



Une feuille de route du secteur de l'énergie est en cours d'élaboration dans le cadre de la relance économique du pays dont l'une des priorités sera l'accélération de la mise en œuvre des textes d'application de la Loi sur les hydrocarbures. Lors d'une réunion présidée par le ministre de l'Energie avec les hauts cadres du secteur, en présence du ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, M. Attar a fait savoir que dans le cadre de la relance économique du pays, une feuille de route est en cours d'élaboration sous la direction d'un groupe de travail piloté par le ministère de l'Energie et comprenant un représentant de chaque organisme et entreprise du secteur. Selon le ministre de l'Energie, cette feuille de route qui sera soumise au gouvernement, comprendra des actions avec des délais précis dont un compte-rendu mensuel de mise en œuvre sera également transmis au gouvernement. Cette feuille de route comprendra la finalisation des textes d'application de la Loi sur les hydrocarbures. "Sonatrach ne peut

plus supporter à elle seule le poids en matière de développement, elle a besoin de partenariats. La loi de 2019 doit être mise en œuvre le plus tôt possible", a estimé M. Attar. Il s'agit également, selon le ministre, de la relance des travaux d'exploration, du développement des gisements découverts, de la valorisation des ressources en termes de taux de récupération et du recentrage des activités de Sonatrach sur ses métiers de base. Sonelgaz également devra, externaliser plusieurs de ses activités. De plus, cette feuille de route prendra en considération les politiques d'intégration nationale et la numérisation. M. Attar a également évoqué la possibilité d'une nouvelle politique tarifaire énergétique concernant les grands consommateurs uniquement tout en priorisant le raccordement électrique "au profit de tout ce qui est créateur d'emploi et de richesse". Cette feuille de route aura également à intégrer la restructuration du programme de développement de l'énergie "pour donner une place plus conséquente à l'énergie renouvelable", selon M. Attar. Il s'agit

également de trouver un modèle de partenariat avec le ministère des Ressources en Eau dans le cadre des projets de dessalement nationaux. Pour sa part, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, a souligné la nécessité de moraliser la consommation énergétique dans le cadre de la transition énergétique. "Nous gaspillons énormément, c'est la responsabilité de tous les départements ministériels et la responsabilité de la société", notant la nécessité d'un travail pédagogique dans ce sens. Selon M. Chitour, il ne s'agit pas de rationner mais de rationaliser la consommation d'énergie pour lutter contre la surconsommation, notamment s'agissant de carburant. Il a en outre plaidé pour une justice énergétique et "une justice dans la répartition de l'eau". "Nous sommes en stress hydrique. Il va falloir épargner l'eau". De plus, M. Chitour a fait savoir qu'une feuille de route traitant de l'économie d'énergie sera transmise à chaque département ministériel, avec comme principaux secteurs visés le transport, le tertiaire et l'habitat.

Taux de change officiel : L'euro se rapproche des 150 DA

La dépréciation du dinar face à l'euro se poursuit. En effet, la monnaie unique européenne, Euro, a enregistré jeudi un nouveau record historique face à la monnaie nationale le dinar. Selon les cotations officielles de la Banque d'Algérie pour la période du 23 au 29 juillet, l'euro s'est rapproché du seuil des 150 DA. Ainsi, selon la même source, 1 euro s'échange à 148,27 DA. Le dollar reste relativement stable à 127,95 dinars. À noter que ces taux fixés par la Banque centrale servent de référence aux banques commerciales dans les opérations commerciales (importations et exportations de bien et de services). Ces taux servent également pour fixer le montant de l'allocation touristique.

L'allocation touristique passe sous les 100 euros

Cette dernière, avec cette nouvelle dépréciation du dinar face à l'euro, est passée sous les 100

euros. Il faut rappeler que le montant de l'allocation touristique a été fixée par l'instruction de la Banque d'Algérie d'août 1997. « Le montant annuel du droit de change pour dépenses liées à des voyages à l'étranger est fixé à la contre-valeur en devises de quinze mille (15.000) (Dinars Algériens) pour chaque année civile », stipule l'article 2 du document. Chaque algérien peut prétendre à l'allocation touristique une fois par an. Avec la dépréciation de la monnaie nationale, il se verra remettre par la banque la modique somme de 95 euros en échange de 15.000 dinars. Ce montant pourrait encore baisser en fonction de l'évolution du cours du dinar face aux principales devises. Il faut souligner que si le montant de l'allocation en dinar n'a pas évolué depuis sa fixation par la Banque d'Algérie en 1997, mais, ce n'est pas le cas pour la contrepartie en devises. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait promis

qu'il portera le montant de l'allocation touristique à 1500 euros pour chaque de 3 ans. Avec la double crise (économique et sanitaire) que subit le pays, ce montant ne connaîtra sûrement pas de changement. Avec la fermeture des frontières depuis mars dernier à cause de la pandémie du coronavirus, les voyages sont suspendus et l'octroi de l'allocation touristique par les banques est également suspendu.

Sur le marché parallèle, l'euro se maintient à 190 DA

Sur le marché parallèle des devises (taux du jeudi 23 juillet 2020), l'euro a enregistré une baisse face au dinar mais se maintient à 190 DA pour 1 Euro. Ainsi, 1 euro est échangé à 191 DA à l'achat, contre 189 à la vente. Pour ce qui du dollars américain, celui a connu une hausse sur le marché noir des devises. Un dollar s'échange à 175 DA à la vente, contre 171 DA à l'achat.

Soutien de la stabilité du marché pétrolier

L'Opep réaffirme son engagement "continu" en faveur de la Déclaration de coopération

L'engagement continu en faveur de la Déclaration de coopération en soutien de la stabilité du marché pétrolier a été réaffirmé jeudi par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Le secrétaire général Mohamed Sanusi Barkindo a souligné, en effet, dans le dernier bulletin mensuel de l'organisation, que lorsque la crise de la pandémie du Covid-19 a frappé, "l'Opep n'avait pas besoin de réinventer la roue". "Nous possédions les outils pour répondre à l'urgence. En d'autres termes, nous avions la roue et nous avions juste besoin de la renforcer. Notre roue et outil de lutte contre les incendies était la Déclaration de coopération", a-t-il ajouté dans la préface de ce document. La récente réponse de l'OPEP + à la pandémie de COVID-19 a montré, que même "si l'OPEP en est à ses 60 ans d'existence et se classe en tant que l'un des membres les plus anciens du système multilatéral, il reste que le cadre de coopération est adaptable, pertinent et essentiel". L'Opep a, dans ce cadre, rappelé les différentes réunions qu'elle a tenues avec ses partenaires, dans le cadre de la Déclaration de coopération, pour enrayer la chute des prix causée essentiellement par la pandémie du Coronavirus, dont les réunions extraordinaires de l'Opep et de l'Opep + tenues en avril dernier qui ont vu la signature de l'accord de baisse de production qualifié d'historique. Plusieurs décisions ont été aussi adoptées à l'unanimité lors de la 179ème réunion de la Conférence ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de la 11ème réunion ministérielle des pays de l'Opep tenues en juin dernier, visant à assurer la stabilité des cours de l'or noir et permettre d'absorber les surplus disponibles encore sur le marché. Ces décisions avaient permis la réduction de la production pétrolière des pays concernés de l'ordre de plus 9 millions de barils par jour (mb/j) depuis le début de mois de mai dernier, suivie actuellement d'une baisse de 9,6 mb/j. Une coupe de 7,7 mb/j sera appliquée du 1er août à fin décembre 2020 avant de passer à 5,8 mb/j du 1er janvier 2021 à avril 2022. En plus, il a été question d'adopter un mécanisme de la compensation pour les pays qui n'ont pas pu atteindre pleinement la conformité en mai et juin de l'accord du 12 avril dernier. A ce propos, l'OPEP note qu'à la fin juin les pays qui n'avaient pas pu atteindre la pleine conformité en mai avaient soumis des plans sur la façon dont ils ajusteraient leur production pour tenir compte du principe de compensation. "Le principe de la compensation a renforcé le processus de la déclaration de coopération, lui prêtant force et crédibilité", a souligné en outre l'Organisation dans son bulletin.

Ali B

Infrastructures hydrauliques:

Le ministère lance une vaste opération de recensement

Le ministère des Ressources en eau a lancé une vaste opération de recensement des infrastructures hydrauliques qui touchera chaque commune d'Algérie. Entamée cette semaine, cette opération permet au ministère "de disposer d'une base de données complète sur la consistance détaillée et l'état précis du patrimoine de notre pays en infrastructures hydrauliques. Précisant qu'il est "déterminé à collecter, rassembler et organiser toutes les informations du terrain afin de pouvoir effectuer un pilotage stratégique efficient", le ministère a expliqué que "jusqu'à aujourd'hui, le potentiel au niveau de nos communes (réseaux, réservoirs, ouvrages communaux, etc.), n'avait jamais été globalement évalué avec précision, dans notre pays continent". En plus de faciliter le pilotage stratégique, l'inventaire en cours, "favorisera la planification des interventions immédiates de mise à niveau, afin de soulager les zones qui se trouvent en difficulté à cause d'un entretien et d'un suivi déficients". A l'issue de cette opération, "le ministère des Ressources en eau se dotera de son premier système d'information, qui viendra renforcer ses dispositifs décisionnels, en permettant en temps réel, une vision éclairée de la situation des infrastructures hydrauliques en Algérie". Ce recensement du patrimoine national, naturel et artificiel, découle de la nouvelle stratégie du secteur des Ressources en eau pour l'horizon 2030, a-t-on souligné, ajoutant que cette stratégie fait de "la maîtrise de la connaissance, la valorisation de la ressource, de la lutte contre le gaspillage et de l'adaptation aux changements climatiques, ses principales priorités". Afin de mener cette opération d'envergure, le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a chargé l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) et l'organisme du Contrôle technique hydraulique (CTH), de réaliser cet inventaire. Les deux organismes s'appuieront sur leurs unités territoriales.

N.I

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Multi Jeux

BIG BOX

Associez chacun des groupes de deux ; trois ou quatre lettres au groupe central de la Big Box en rouge ; de façon à former sept mots de quatre lettres ; six mots de cinq lettres et sept mots de six lettres. Aucun mot au pluriel n'est admis ; ni aucun verbe conjugué.

4 lettres

5 lettres

6 lettres

Exemple : ED	Exemple : SIN	Exemple : HCSE
CH	GEL	RNOF
GU	NRG	RNOF
TÉ	AI	SNOB
NP	MER	BRUS
GN	LÉD	NERG
DR	MÉL	REMG

AIDE

AINSI

CHAISE

AI--

--AI-

AI----

-AI-

---AI

--AI--

--AI

BIG BOX

---AI-

-AI-

AI---

AI----

--AI

-AI--

----Aï

-AI-

--AI-

-AI---

Mots à rayer

Tous ces mots se cachent dans la grille. Ils sont inscrits horizontalement ; verticalement et en diagonale (dans les deux sens). Les sept lettres inutilisées au final formeront le mot mystère.

Passage en zigzag

ABSURDE	ÉTRIER	PIERREUX
ACTIF	FÉTARD	PRECIPICE
ALOÉS	FILATURE	RAYONNAGE
ÂNIER	FLÉTRIR	RÉELLEMENT
ANIMER	GAGNEUR	RUADE
APPARITEUR	GILET	SERPE
APPEAU	GRUAU	SPIRALE
ÂPRE	HERMINE	SPONTANÉ
ARSENAL	IMPERTINENT	STAND
ASTICOT	IMPULSIF	STATUER
BÂCHE	JACINTH	SUPPLÉER
BERGAMOTE	JUPETTE	TEMPETE
CALEPIN	LINÉAIRE	THAÏ
CAMERA	LOIN	TOLÉRANCE
CANNE	MÉCANO	TORRÉFACTEUR
CORÉEN	NARRATEUR	TRAVERS
CRÉANCIER	OMBRE	VIOLONCELLE
ÉPERON	ORANGER	VOILE
ÉPURÉ	OUÏE	ZOOMER
ÉTALEMENT	PANTALO	ZOULOU

F I S L U P M I O N A C E M
~~E C I P I C E R P F I T C A~~
E R B M O N C S O P F O H F
H E R M I N M I P I R A L E
T E L I G E E R A E M E N T
N L R E M I A C P R T A I A
I L R T C T E S L R N R P R
C E E O A U T A I E E S E D
A M T L R Z N A N U N E L R
J E O E Z O T N I X I N A A
E N M R O U A A I C T A C Y
L T A A O L R R E A R L E O
L G G N M O U R P P E R O N
E A R C E U E A R P P R C N
C G E E R L T T E A M E R A
N N B A C O C E S R I E R G
O E L I O U A U C I U L T E
L U E D A N F R T T E P U J
O R I R P H E E A E P P A N
I E T E O V R A N U A U R G
V E N N A U R U D R U S B A

Sécuriser ses données sur le « Cloud »

Cela n'arrive pas qu'aux autres ! « Celebgate ». Le nom peut paraître cool mais allez dire ça aux 101 stars dont les comptes personnels sur le Cloud ont été hackés. Une immixtion dans la vie privée, au cœur des données les plus compromettantes.

Qu'est-ce que le Cloud computing ?

Vous êtes dans les nébuleuses quand vous entendez parler du « cloud » ? Ce « nuage » n'est pourtant pas aussi éloigné de vous que vous le pensez. Sitôt que vous utilisez votre messagerie sur le web, vous recourez à cette technologie qui rassemble tous les éléments informatiques de votre société sur Internet. Le cloud computing est une vraie petite révolution pour les particuliers et pour les entreprises et connaît une audience grandissante. Il s'agit d'un espace de stockage dématérialisé dont l'utilisation est multiple. Le cloud concerne toutes les applications informatiques externalisées que vous pouvez utiliser, comme les outils de relations-client, de comptabilité ou les outils de partage avec vos collaborateurs. Pour les sociétés, c'est un formidable changement de paradigme puisqu'il permet davantage de flexibilité et augmente la collaboration avec leurs partenaires avec une version constamment mise à jour. Face à un problème, on estime que les sociétés qui utilisent le cloud parviennent à le résoudre plus rapidement que les autres qui n'y font pas appel. Autre atout essentiel pour les entreprises : des contraintes physiques et logistiques en moins puisqu'elles peuvent louer ou acheter des serveurs selon



leurs besoins et par conséquent faire des économies si elles n'utilisent pas l'ensemble de leur potentiel. Le modèle économique du cloud s'appuie sur un système d'abonnement mensuel fixe et le paiement s'effectue selon l'utilisation qui en est faite. Toutes vos données sont très précieuses et un accident arrive vite.

- Réaliser une copie de vos données sur un disque dur externe en plus du cloud. De nombreux périphériques bon marché sont disponibles dans les magasins, et leur capacité de stockage exponentielle !
- Choisir un mot de passe « fort » ! Une évidence mais pas pour tous les entrepreneurs. Choisir un mot de passe plutôt long (7 caractères minimum) et associer chiffres et de

lettres. N'hésitez pas à rajouter des majuscules et signes particuliers pour le complexifier. Évitez bien sûr les mots de passe facilement identifiables, comme les dates de naissance, facile à retrouver sur Facebook.

- Choisir une double identification qui permet de s'identifier en deux étapes : on reçoit un code pin sur son téléphone ou un autre appareil lorsqu'un tiers cherche à se connecter sur votre compte. Les banques y font constamment usage.
- Sécuriser votre smartphone. Il est essentiel d'en empêcher l'accès par un tiers, en mettant un code de verrouillage sur l'écran d'accueil par exemple. Tous les smartphones proposent cette option, qu'elle se présente sous la forme d'un mot de

pas, d'une série de chiffres, ou d'une forme géométrique à reproduire.

Quelles sont les règles de protection à appliquer ?

L'une des contraintes majeures de cette technologie est la perte de la « main mise » sur les données. Les utilisateurs savent que ces dernières sont stockées mais ne savent pas toujours sur quels serveurs ni à quel endroit. Perte, piratage, confidentialité... sont autant de risques et de freins auxquels sont confrontés les particuliers, parfois même sans le savoir, et que doivent intégrer les entreprises pour leur propre sécurité mais aussi pour celle de leurs clients. En faisant appel à un prestataire extérieur, les entre-

prises doivent être informées du traitement des données. Lorsque vous aurez à le choisir, assurez-vous qu'il vous donne des garanties suffisantes. Cela passe par une information transparente, notamment sur la description des moyens de traitement mis en œuvre et le recours, le cas échéant, à des sous-traitants. Mais aussi par une information sur les lieux de stockage et éventuellement sur les protections des données lorsque celles-ci sont stockées hors de l'Union-Européenne. Les solutions américaines, par exemple, sont soumises au Patriot Act, une loi antiterroriste, votée peu après les attentats du World Trade Center en 2001. Cette loi donne l'autorisation dans la pratique aux services de renseignement du pays d'accéder aux données informatiques des particuliers et des entreprises, et ce, sans demander d'autorisation préalable ni même d'en informer les usagers. Une démarche qui a refroidi nombre de sociétés qui se sont tournées vers des services soumis au droit européen. Enfin votre prestataire doit vous donner des garanties sur le respect et la conservation de vos informations, leur destruction ou leur restitution dans le cas où vous leur demanderiez. Avant de signer le contrat, vous devez en vérifier les clauses. Rappelez-vous que votre entreprise est responsable légalement de vos bases de données nominative, notamment celles qui concernent vos clients et vos salariés. Vous pouvez intégrer dans le contrat des clauses, vis-à-vis de la coresponsabilité du prestataire en cas de vol des données ou de l'utilisation commerciale non programmée des informations.

Communication interpersonnelle

Mieux communiquer pour réussir sa carrière. Faire carrière dans une ou plusieurs entreprises demande de la motivation et de la performance, pour mieux s'épanouir et rebondir dans sa vie professionnelle. Bien communiquer sera aussi une des clés de la réussite.

Qu'est-ce que la communication interpersonnelle ?

La communication interpersonnelle est composée de plusieurs messages qui sont

- verbaux comme la voix et son intonation,
- non verbaux comme, l'attitude, le comportement et la gestuelle.

Votre image donne déjà à votre entourage, une première idée majeure de votre savoir-être à un moment « T », sans avoir commencé à formuler la moindre parole. Cela peut-être de la colère, de la tristesse ou de l'inquiétude. La gaîté et la joie sont plus difficiles à percevoir, car nous nous déplaçons rarement en souriant. Le silence communiquera donc avec la personne en face de vous.

Les éléments de cette communication

Les principaux éléments de communication sont :



- les mots et le comportement, qui une fois exprimés sont irréversibles, il vous est juste possible de les atténuer si vous souhaitez revenir en arrière, comme lors d'une prise de parole en public ou le fait de faire une présentation.
- La tenue vestimentaire :
- Elle représente un mode d'appar-

tenance, de conformité, de différence, de règles qui généralement doit s'adapter à la société pour une meilleure intégration en entreprise.

- Un banquier ne viendra pas travailler en jean, cela n'est pas conforme à l'éthique, tout comme le créateur travaillant dans la pub

en costume cravate, il serait en décalage avec son secteur d'activité. Pour communiquer nous aurons donc :

- la communication orale,
- le téléphone : attention au ton de la voix quand vous parlez au téléphone,
- l'écriture : la façon de rédiger :

communication par mail ou écrire une note informera le lecteur sur votre culture générale et intellectuelle,

- la gestuelle fera passer des messages selon votre posture.

Communication interpersonnelle : en conclusion

La communication interpersonnelle est donc fondée sur l'échange :

- l'un est l'émetteur,
- l'autre est le receveur.

Celle-ci sera utilisée dans notre quotidien à chaque fois que nous sommes en relation avec quelqu'un. Si la communication interpersonnelle est bien utilisée, elle aidera l'individu à réussir sa carrière. La communication interpersonnelle, si elle n'est pas maîtrisée, est bien souvent spontanée. Toutefois, elle pourra être adaptée en fonction :

- de la cible : on ne parle pas à son supérieur hiérarchique de la même façon qu'à ses collègues de travail,
- des contenus : une promotion est plus facile à annoncer qu'un licenciement,
- la situation : préparer son entretien d'évaluation pour demander une augmentation sera différent de l'invitation au pot de départ en retraite du collaborateur du service.

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Parfumé et moelleux, l'abricot frais nous régale tout l'été. Il est l'allié de notre vitalité et de notre joli teint. Ce fruit à la belle couleur orangée aide aussi à lutter contre la constipation. Rappel de ses bienfaits santé et conseils d'achat et de conservation. C'est l'un des fruits stars de l'été. Et on aurait tort de se priver car il possède de nombreuses vertus pour la santé et se déguste aussi bien en version sucrée que salée.

L'abricot, un allié bonne mine

Il est riche en vitamine A, notamment dans sa peau. Deux abricots apportent environ 34 % des besoins quotidiens (selon la table Ciquel de composition nutritionnelle des aliments). « La vitamine A favorise l'hydratation de l'épiderme, explique, diététicienne-nutritionniste. En été, elle protège aussi la peau du soleil et active la mélanine pour avoir un joli teint hâlé. » Et tout cela, de manière naturelle.

Un fruit reminéralisant

L'abricot est l'un des fruits les plus riches en minéraux et oligoéléments. Il en apporte onze (potassium, phosphore, cuivre, fer, calcium, magnésium, manganèse, iode, sodium, zinc et sélénium). Reminéraliser son organisme pour qu'il fonctionne bien est important, notamment l'été car on transpire plus, ce qui élimine les minéraux. Le potassium est le minéral le plus représenté : de 11 à 13 % des besoins quotidiens pour deux abricots (selon la table Ciquel). « Il est indispensable à la régulation de la tension artérielle », précise la diététicienne. Juste après vient le cuivre : entre 7 et 9 % (selon la table

Ciquel) des apports quotidiens pour deux fruits. Le cuivre est important pour stimuler les défenses naturelles. Les autres minéraux et oligoéléments fournissent moins de 2,5 % des besoins quotidiens.

Un aliment anti-âge

L'abricot renferme des phénols (acides caféique et férulique...) et des flavonoïdes (catéchol, épicate-

chol, quercétol...) qui lui confèrent des propriétés antioxydantes, protégeant ainsi les cellules de l'organisme d'un vieillissement prématuré. « Il a un bon score Orac, qui mesure l'activité anti-

oxydante d'un aliment, ajoute la diététicienne. Celui de l'abricot est de 1 100 mg pour 100 g. » Certaines de ces substances ont aussi une action anti-inflammatoire.



Comment réagir en cas d'allergie chez un bébé



Qu'il s'agisse d'une éruption cutanée comme l'eczéma ou l'urticaire, ou d'une allergie alimentaire, surveiller les symptômes et identifier l'allergène permettra de traiter au mieux le tout-petit. Dans certains cas, une consultation immédiate chez le médecin est nécessaire. Les réactions allergiques sont fréquentes chez les bébés. Même une légère irritation de la peau peut suffire à déclencher une éruption cutanée. Dans la plupart des cas, ces réactions sont bénignes et les parents ou les soignants peuvent les traiter à la maison. Le fait d'iden-

tifier l'allergène peut aider à prévenir des réactions futures.

Eczéma

Il s'agit de l'une des affections cutanées les plus courantes chez les bébés. Il existe différents types d'eczéma, mais les tout-petits sont souvent touchés par l'eczéma atopique. Les signes : de minuscules bosses rouges, et une peau sèche et squameuse. Une combinaison de facteurs génétiques et en-

vironnementaux en serait à l'origine. Les déclencheurs de cette réaction comprennent les tissus irritants, les savons et la chaleur. Évitez les déclencheurs à base de produits chimiques comme les savons, les détergents et les lotions parfumées, et choisissez plutôt des produits hypoallergéniques. Évitez aussi de frotter trop fort sa peau avec une serviette. La crème hydrocortisone peut traiter les éruptions cutanées liées à l'eczéma. Bien qu'il soit habituellement sans danger pour les nourrissons pendant de courtes périodes, il est essentiel de parler d'abord à un médecin. Si l'éruption s'étend ou s'aggrave, et si elle présente des signes d'infection ou des cloques, consultez également un médecin.

Urticaire

Lorsque le corps est allergique à une substance, il libère un produit chimique appelé histamine qui peut entraîner le développement de l'urticaire et d'autres symptômes d'allergie. Ils se caractérisent par des démangeaisons et des taches sur la peau. Leur taille et leur forme peuvent varier, mais elles sont généralement roses ou rouges avec une fine bordure rouge. L'urticaire peut se développer n'importe où sur le corps et apparaît souvent en grappes. Les moufles antigrattage avec ses ongles, afin d'éviter les risques d'infection. En cas de fièvre, léthargie, toux, ou pleurs excessifs, n'hésitez pas à consulter un médecin.

Allergie alimentaire

Les signes de cette allergie peuvent comprendre des réactions cutanées et des symptômes respiratoires ou intestinaux, comme : l'urticaire, des démangeaisons, des toux, des vomissements, de la diarrhée, du sang dans les selles. Certains bébés peuvent manifester des réactions allergiques au lait maternel quand la mère a consommé l'aliment dont ils sont allergiques. Le lait et les produits laitiers, les arachides et les crustacés sont les plus courants. Les médecins recommandent aux parents d'introduire un nouvel aliment à la fois pour surveiller ce genre de réaction. Les bébés qui développent des réactions allergiques telles qu'une respiration sifflante, un gonflement des lèvres ou de la langue ou une difficulté à respirer nécessiteront une attention médicale immédiate.

Histoire

Deux conventions pour la diffusion de la culture de l'histoire et la consécration des valeurs novembristes



Deux conventions de coopération visant la diffusion de la culture de l'histoire et la consécration des valeurs et principes de la révolution de Novembre parmi les jeunes ont été signées, jeudi à Alger, entre les ministères des Moudjahidine et des Ayants-droit, de la Culture et des Arts et de la Jeunesse et des Sports. Les conventions ont été signées par les ministres des Moudjahidine, de la Culture et de la Jeunesse, respectivement Tayeb Zitouni, Malika Bendouda et Sid Ali Khaldi, en marge d'une conférence nationale placée sous le thème "Restitution des crânes et restes mortuaires des martyrs de la résistance populaire : symbolique et significations". Le document signé entre les départements des Moudjahidine et de la Culture vise à "transmettre le message de l'histoire nationale, consacrer les nobles valeurs et principes de la révolution de Novembre et diffuser la culture de l'histoire à travers les différents supports audiovisuels et les TIC". Il tend également à "asseoir une coopération en matière de classification, protection et réhabilitation des monuments historiques, de publication d'articles et de livres d'histoire, de production cinématographique et documentaire historique et de célébration des événements historiques". Par ailleurs, la convention signée avec le ministère de la Jeunesse et des Sports vise à "définir le cadre général de renforcement de la coopération et de la coordination entre les deux secteurs afin de préserver la mémoire nationale à travers la promotion des valeurs et principes de la guerre de libération nationale dans les milieux de la jeunesse". Elle prévoit "la diffusion de la culture historique auprès des adhérents des établissements des jeunes et de la culture, des établissements de formation et du mouvement associatif, la dotation des établissements relevant du secteur des Sports en livres d'histoire, ainsi que l'association des adhérents des mouvements associatifs dans les activités au niveau des Centres de repos des moudjahidine". Dans son allocution lors de la Conférence nationale, M. Zitouni a affirmé que "la relation des générations à la mémoire nationale doit être au diapason de l'époque et des besoins de la société, d'où la nécessité, a-t-il estimé, d'ériger le système de valeurs de nos aîeux, en force motrice pour édifier une l'Algérie Nouvelle rêvée par les valeureux chouchada et à laquelle aspirent tous les enfants de cette Patrie". Se félicitant de l'aboutissement du travail des membres de la Commission technique chargée de l'indentification de crânes et restes mortuaires des martyrs, M. Zitouni a fait état de sa "parfaite conviction qu'ils continueront à mettre à profit leur expérience et effort avec la même motivation en vue de réaliser d'autres réussites au service de notre glorieuse mémoire nationale". Pour sa part, Malika Bendouda estime que "la restitution des restes mortuaires a révélé que la plaie est encore douloureuse", affirmant la nécessité d'œuvrer à "la consécration de la doctrine de fidélité aux sacrifices des pères et ancêtres, en travaillant pour cette Patrie et en se mobilisant pour la hisser dans divers domaines, chacun en ce qui le concerne, avec une abnégation et un dévouement sans faille". De son côté, M. Khaldi a estimé que cette rencontre "vise à transmettre un message noble de liens intergénérationnelles et de consécration des principes novembristes parmi les générations montantes". "Nous devons aujourd'hui gagner d'autres batailles, à savoir la préservation de la souveraineté nationale et le développement et l'édification de la nouvelle République", a-t-il soutenu. Cette conférence, à laquelle a pris part le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah ainsi que des cadres des différents départements ministériels, du Commandement général de la Gendarmerie nationale et de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), a été marquée par des interventions sur le dossier de la restitution des crânes et restes mortuaires des martyrs de la résistance populaire, la révolte des Zaâtcha et la stratégie de la résistance de Moussa Ben Hassen El Derkaoui. A cette occasion, les membres de la commission chargée du suivi du dossier de restitution des crânes et restes mortuaires des martyrs de la révolution populaire, que préside Pr Rachid Belhadj ont été honorés. Prenant la parole, Pr Belhadj a souligné "l'attachement de la commission à respecter les normes éthiques et humaines dans son travail et à user de toute son expérience dans ce domaine pour réaliser de bon résultats". Il a tenu à saluer "l'appui du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et des ministères de la Défense nationale et des Affaires étrangères aux membres de la commission ainsi que la garantie de tous les moyens modernes nécessaires pour lui permettre d'accomplir pleinement sa mission, en dépit de la conjoncture difficile". La conduite de cette équipe "est un honneur et le plus grand cadeau que m'offre l'Algérie".

Pionniers de la musique andalouse L'artiste Hadj Ali Mitidji, nous quitte

L'artiste Hadj Ali Mitidji, l'un des pionniers de la musique andalouse, est décédé, jeudi, dans son domicile familial, sis dans la ville de Blida, à l'âge de 85 ans, après une longue maladie. Le défunt est connu pour avoir intégré, depuis son jeune âge, le monde de la musique andalouse.

Soit un parcours artistique de près de 75 ans, qu'il a entamé auprès des grands maîtres de la musique andalouse à Blida et Alger, qui l'ont habilité à faire partie de l'orchestre de la Radio et Télévision algériennes (RTA) en 1965, avec le premier cru des artistes et musiciens algériens de l'indépendance. Sa carrière en tant que violoniste et chanteur andalou s'étend sur plus d'un demi-siècle, avec de nombreuses participations à des manifestations artistiques et festivals nationaux et à l'étranger.

Culture

Le ministère lance le chantier de la réforme du marché de l'art



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a donné, jeudi au Palais de la culture (Alger), le coup d'envoi d'un chantier pour réformer le marché des arts dans le cadre de la réforme du secteur de la culture lancée par le ministère. "Le marché de l'art revêt une grande importance, car englobant plusieurs volets" a relevé la ministre, affirmant que ces chantiers s'inscrivent dans le cadre du "plan d'action du Gouvernement qui insiste sur l'impératif de s'orienter vers l'efficacité économique dans divers secteurs". "Le lancement d'un chantier pour réformer le marché de l'art n'est pas une simple formalité", a-t-elle estimé, soulignant qu'il s'agit "d'une démarche sérieuse visant à trouver des solutions pratiques pour assurer à l'artiste la place qui lui sied d'une part et consacrer l'art dans la vie des Algériens d'autre part". "Le chantier aspire à créer une scène artistique saine, basée sur une réalité artistique solide et bien fondée et non sur des noms passagers", a-t-elle précisé. La ministre a appelé, en outre, les membres du chantier à "la nécessité de placer la vision économique parmi les priorités et à engager une réflexion, voire une recherche sur les moyens et mécanismes susceptibles de stimu-

ler le marché de l'Art en Algérie et de permettre à l'artiste de respirer à nouveau, en veillant à réhabiliter l'art dans l'espace public. Mme Bendouda est revenue sur "l'isolement que vit l'artiste algérien, en raison de l'absence des mécanismes de promotion de ses œuvres et d'un circuit bien défini des travaux qu'il réalise", engendrant inévitablement "une situation précaire". "L'artiste doit être protégé car représentant une référence esthétique de la Nation", a-t-elle ajouté, soulignant que parmi les principaux problèmes de l'artiste, il y a lieu de citer «l'absence de mécanismes de marketing et d'une presse culturelle spécialisée». Le chantier de réforme du marché de l'art dramatique et cinématographique est supervisé par Hamza Djaballah, cadre du ministère de la Culture, et un groupe d'artistes et d'acteurs dans ce domaine, à l'instar de l'artiste Mohamed Rouane, le plasticien Abdelkrim Sergoua et la directrice du Musée national des Beaux-arts, Dalila Orfali. La ministre de la Culture avait lancé, mercredi, le premier chantier de réforme, celui du théâtre, annonçant le lancement d'autres chantiers dans divers domaines culturels.

T.M/ Ag

Calligraphie arabe et l'enluminure Des plasticiens algériens prennent part à l'exposition numérique

Des plasticiens algériens prennent part à une exposition internationale virtuelle sur la calligraphie arabe et l'enluminure, organisée via les réseaux sociaux avec la participation de 111 artistes de 14 pays, selon les organisateurs. Les tableaux des artistes seront exposés sur la page Facebook des deux associations organisatrices de cette

manifestation, à compter du 27 juillet en cours. Parmi les artistes algériens ayant pris part à cette exposition figurent Abderrahmane Kara, Hamza Azaoui, Mohamed Ayache Wahiba Bediaf, Widad Daouadi et Youcef Khelifi et ce aux côtés d'artistes originaires de Tunisie, du Tchad, de Thaïlande, d'Egypte, de Syrie, de Libye et d'autres pays.

Irak:

La directrice d'un centre culturel enlevée à Bagdad libérée

La directrice d'un centre culturel, enlevée lundi soir dans le centre de Bagdad, a été libérée dans la nuit de jeudi à vendredi, a annoncé l'armée irakienne. "Les forces de sécurité ont libéré la militante Hella Mewis", d'origine allemande, indiquait un communiqué du porte-parole des forces armées, le général Yahya Rassoul sans préciser le moment ou les circonstances de sa libération.

Alors que l'ONU accuse "des milices", le juge Abdelfattah Bayraqdar, porte-parole du Conseil suprême de la magistrature, a indiqué vendredi que "l'enquête sur ce crime se poursuit". Des médias locaux ont déjà diffusé des images de vidéosurveillance montrant l'enlèvement de Mme Mewis. L'ambassade d'Allemagne à Bagdad n'a jusqu'ici pas commenté cet enlèvement.

Bordj Bou Arreridj :

Décès du jeune plasticien Oussama Gasmi

Le plasticien Oussama Gasmi est décédé, jeudi à Bordj Bou Arreridj, à l'âge de 29 ans des suites d'une crise cardiaque. Le défunt avait été fonctionnaire à la Direction de la culture avant de se consacrer à l'activité libre dans le domaine de l'in-

fographie. Il avait participé à plusieurs expositions locales et nationales avec des œuvres variant entre art abstrait et art réaliste. Il sera inhumé, vendredi après-midi, au cimetière Sidi Betka à Bordj Bou Arreridj.

Lutte contre le terrorisme : Sept bombes artisanales détruites à Aïn Defla et Chlef



Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont découvert et détruit, le 22 juillet 2020, sept (7) bombes de confection artisanale, lors d'opérations distinctes de fouille et de ratissage menées à Aïn Defla et Chlef en 1ère Région militaire. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et "dans la dynamique des efforts soutenus visant à endiguer la propagation du fléau de narcotrafic dans notre pays", des Garde-frontières ont saisi, près des frontières à Djeniene Bourezg, wilaya de Nâama en 2ème Région militaire, "une grande quantité de kif traité s'élevant à 3 quintaux et 97 kilogrammes", tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont arrêté, à Tlemcen, "deux (2) narcotrafiquants et saisi 30,4 kilogrammes de kif traité et 400 comprimés psychotropes". De même, un détachement de l'ANP a appréhendé, à El-Oued en 4e Région militaire, "deux (2) narcotrafiquants en leur possession 4451 comprimés psychotropes". Par ailleurs, un détachement de l'ANP a intercepté, à Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire, "dix (10) individus et saisi 2 véhicules tout-terrain, 8 détecteurs de métaux, un groupe électrogène et un marteau piqueur servant dans des opérations d'orpaillage illicite", alors que des Garde-côtes ont déjoué, à Annaba en 5ème Région militaire, une tentative d'émigration clandestine de "dix (10) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale".

M'sila : Un policier tue sa femme et trois membres de sa belle-famille

La cité de la Rocade, dans la commune de Msila a été le théâtre d'un crime crapuleux perpétré vendredi matin par un policier, exerçant à Annaba, qui a vidé le chargeur de son arme de service contre quatre membres de sa belle famille. Les résidents de la cité Rocade ont d'abord entendu des coups de feu, suivis de cris, et en accourant sur les lieux ils ont juste eu le temps de constater l'horrible drame avant d'alerter la Protection civile et la Police qui n'ont pas tardé à arriver sur les lieux du crime. Après le crime odieux qui a eu lieu ce vendredi matin à la cité La Rocade, wilaya de M'sila, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a publié un communiqué, sur sa page Facebook officielle, apportant plus de détails sur l'affaire. Selon le communiqué de la DGSN, ce vendredi 24 juillet, vers 08 h 45, un des agents de la police de la wilaya de Annaba s'est dirigé vers la wilaya de M'Sila pour se rendre à la résidence de sa belle famille où se trouvait son épouse suite à une dispute conjugale. La même source explique que ce policier a ouvert le feu sur les membres de sa belle famille en utilisant son arme de service, touchant ainsi son épouse, ses beaux-parents et son beau-frère. Les malheureuses victimes ont trouvé la mort suite à cette attaque, tandis que le coupable s'est rendu aux services de la sécurité de la wilaya de M'Sila. Le communiqué de la DGSN souligne qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les véritables raisons ayant motivées ce tragique crime.

Wilaya d'Alger :

Plus de 170 commerces fermés à Rouïba pour non-respect des mesures préventives

La commission de la wilaya d'Alger de contrôle et de répression des commerçants contrevenants des mesures sanitaires de lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19) a décidé la fermeture de plus de 170 commerces dans la circonscription administrative de Rouïba pour non-respect des mesures préventives contre la pandémie. La commission de la wilaya d'Alger de contrôle et de répression des commerçants contrevenants des mesures sanitaires de la lutte contre le nouveau coronavirus a décidé la fermeture de plus de 170 commerces dans la circonscription administrative de Rouïba pour non-respect des mesures préventives contre la propagation de la covid-19, a annoncé la wilaya sur sa page officielle Facebook, faisant état également de plusieurs commerces ayant respecté scrupuleusement les mesures sanitaires. La même commission avait procédé à la fermeture de plus de 200 commerces dans la circonscription administrative de Draria, outre la suspension de l'activité des locaux du Centre commercial "Bazar Hamza" à Bachdjerrah, du marché communal Miloudi-Bernis à Kouba et de certains commerces au marché de Boumati à El Harrach, suite au non-respect par les commerçants des mesures de prévention contre le nouveau coronavirus et l'inconscience de certains d'eux. Par ailleurs, ces opérations de contrôle ont permis l'heureux constat "de commerces exemplaires respectueux des gestes barrières", afin d'endiguer la propagation de la pandémie Covid-19 dans la capitale.

Algérie :

Deux corps repêchés dans un barrage à Bel Abbes

Les plongeurs de l'unité de la Protection civile de la wilaya de Sidi Bel Abbes, dans le nord-ouest de l'Algérie, ont repêché les corps sans vie de deux estivants ayant trouvé la mort par noyade au barrage Sarno, dans la même wilaya. Les deux victimes, de sexe masculin, étaient âgées de 20 et 26 ans. Tout avait commencé lorsque les deux hommes, en quête de fraîcheur par cette saison des grandes chaleurs, sont allés se baigner dans les eaux du barrage susdit. Malheureusement, leur moment de détente s'est transformé en drame, puisque les deux individus sont morts noyés. Alertée, la Protection civile de la wilaya de Sidi Bel Abbes a mobilisé son équipe de plongeurs pour lancer les recherches. Ces derniers ont rencontré de nombreuses difficultés lors de leur intervention, à cause des eaux troubles et envasées du barrage. Ils finiront, cependant, par retrouver les deux baigneurs noyés. Par ailleurs, les services de sécurité ont ouvert une enquête afin de déterminer avec exactitude les circonstances de cette double tragédie.

Interpol : Six membres d'une mafia arrêtés dans une opération internationale



Six membres de la mafia Ndrangheta de Calabre en Italie, ont été arrêtés en Albanie, Argentine et Costa Rica dans une opération conjointe menée par Interpol et les autorités italiennes, a annoncé hier Interpol. L'opération, conduite par la police italienne avec l'appui du réseau d'Interpol et de dix autres pays membres, a notamment permis l'arrestation de trois fugitifs liés à la Ndrangheta le 21 juillet à Buenos Aires, et simultanément, d'un autre à Tirana. Le lendemain, un cinquième a été interpellé au Costa Rica. Un sixième avait été arrêté en Albanie en mai. Les suspects sont liés au clan Bellocco, basé dans la ville portuaire de Gioia Tauro (Calabre) et impliqué dans l'importation de cocaïne. Parmi les suspects arrêtés en Argentine figu-

rent Ferdinando Sarago, un proche de la redoutable organisation qui effectuait des voyages fréquents en Amérique latine, et Giovanni Di Pietro, également connu sous le nom de Massimo Pertini, considéré comme un acteur clé du trafic de drogue entre les deux continents. En 1978, Di Pietro avait été impliqué dans l'enlèvement de Franz Trovato, fils d'un industriel qui avait trouvé la mort dans sa tentative d'évasion après 21 jours de captivité. Ces arrestations ont notamment permis de mettre la main sur 400 kg de cocaïne, 30 kg de résine cannabis et 15 kg d'herbe de cannabis, un fusil automatique, trois pistolets semi-automatiques, un silencieux et des munitions, précise Interpol.

Dégradation d'une structure sanitaire à Médéa Un repris de justice condamné à 4 ans de prison ferme

En état d'ébriété, et après avoir endommagé un bien public, le mis en cause bien connu des services locaux de la Sûreté nationale a été interpellé par les éléments de la première Sûreté urbaine de Berrouaghia. L'incident est survenu dans la nuit de dimanche à lundi, lorsque dans une polyclinique du centre-ville de Berrouaghia, un individu en état d'ivresse a brisé la porte en verre de la salle de réanimation au niveau du service des urgences de l'EPSP suscitée. Alertée par les policiers chargés du maintien de l'ordre et de la sécurité au sein de cet établisse-

ment, la police s'est déplacée sur les lieux pour neutraliser l'auteur de cet acte et le conduire au commissariat. Il sera aussitôt déféré devant la justice. Il a écopé d'une peine de 4 années d'emprisonnement et d'une amende de 200 000 DA dans le cadre d'une procédure de comparution immédiate. L'on rappellera que l'accusé a été condamné pour détérioration d'un bien public, en état d'ébriété manifeste. Une peine infligée au moment où une lutte sans merci est engagée par l'État pour la protection des staffs médicaux contre toute nuisance ou sadisme.

Accidents de la route: 1065 morts et 9708 blessés durant les cinq premiers mois de 2020

Au total, 1065 personnes ont trouvé la mort et 9708 autres ont été blessées dans 7216 accidents de la route survenus durant les cinq premiers mois de l'année 2020 au niveau des zones urbaines et rurales à travers le territoire national, indique jeudi un

bilan de la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR). Comparativement à la même période de l'année 2019, il a été constaté une baisse dans le nombre des décès (-21,37%), des blessés (-26,47%) et des accidents (-24,69%).

Consultation écrite : Medouar critique la démarche de la FAF

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar, a critiqué hier la démarche initiée par la Fédération algérienne (FAF), de recourir à une consultation écrite auprès des membres de son assemblée générale, pour se prononcer sur l'avenir de l'exercice 2019-2020, suspendu depuis le 16 mars en raison de la pandémie de Covid-19. "La consultation écrite n'a aucune base sur le plan réglementaire. Je ne comprends pas pourquoi la FAF insiste à tenir une assemblée générale pour décider du sort du championnat. Le Bureau fédéral a toutes les prérogatives (article 82 des statuts, ndlr) pour prendre des décisions, mais il n'a pas assumé ses responsabilités", a-t-il déclaré sur les ondes de la radio nationale. Suite au refus du MJS d'autoriser la FAF à organiser

une assemblée générale extraordinaire (AGEx) pour se prononcer sur l'avenir de la saison 2019-2020, l'instance fédérale a fini par recourir à une consultation écrite de ses membres. Le formulaire en question propose d'abord deux choix A et B : poursuite ou arrêt de la saison. Dans le cas où la seconde option est cochée, chaque membre aura à choisir entre B1, B2 et B3 qui équivalent à : saison blanche (résultats de la saison 2019-2020 annulés), désignation des lauréats, clubs qui accèdent et ceux qui rétrogradent et enfin désignation des lauréats, des clubs qui accèdent mais sans relégation. Medouar partage ainsi l'avis de Mokhtar Boudina, président de l'Observatoire national du sport, organe consultatif placé auprès du MJS. Le dirigeant a clairement indiqué mercredi à l'APS que cette consul-

tation écrite n'était "pas prévue par les statuts". "Au niveau de la LFP, nous étions les premiers à opter pour la consultation, à travers nos rencontres régionales avec les responsables des clubs professionnels. Nous avons soumis des alternatives, mais malheureusement, elles n'ont pas été prises en considération. Je tiens par l'occasion à remettre en cause les propos du secrétaire général de la FAF (Mohamed Saâd, ndlr), ce dernier a indiqué que nous n'avons rien proposé, alors que c'est faux. Avec tout le respect que je lui dois, ses déclarations sont fausses".

« Les résultats de la consultation écrite son connus d'avance »

Concernant l'avenir du championnat, le président de l'instance diri-

geante de la compétition professionnelle a estimé que la majorité des membres de l'AG vont opter pour la troisième proposition. "A mon avis, la tendance va pour le choix d'une accession sans relégation, qui va dans l'intérêt de la majorité des clubs. Je trouve que cela est logique. Chaque président de club cherche l'intérêt de son équipe, alors qu'il fallait à la FAF de privilégier l'intérêt général». Avant de poursuivre : "J'avais insisté il y'a plusieurs semaines sur la nécessité de mettre un terme à la saison 2019-2020, au vu de la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19. J'avais clairement signifié que l'annulation de l'exercice ne sera pas lourde de conséquences. Malheureusement, mes propos n'ont jamais été entendus, contrairement à d'autres parties». Tout en indiquant que les décisions prises

par le Bureau fédéral doivent être respectées et "ne sont pas sujet à discussion", Medouar a appelé à "prendre en considération la position de la LFP, et de respecter son avis". "Nous essayons d'apporter des solutions, en tant que représentant des clubs professionnels. Je ne suis pas content, du fait que notre proposition, qui est celle d'ailleurs des présidents de clubs, n'ait pas été prise en considération. La LFP est une instance très importante. Accorder une seule voix à la LFP, à l'instar des autres Ligues (régionales et de wilayas, ndlr), est insuffisant». Enfin, Abdelkrim Medouar a affirmé que le Bureau fédéral "devrait se réunir mercredi prochain pour trancher sur l'issue de la consultation écrite et prendre des décisions importantes," concernant l'avenir de la compétition.

M.M /Ag

Championnat du monde 2021 de Handball: Tirage au sort le 5 septembre

Le tirage au sort des groupes du tour préliminaire du Championnat du monde masculin Egypte-2021 sera effectué le 5 septembre prochain, a annoncé la Fédération internationale de handball (IHF). En prévision de ce tirage, l'instance internationale a désigné les quatre pots. La sélection algérienne, 3e du dernier Championnat d'Afrique, est logée dans le pot 2. Le tournoi, qui regroupera pour la première fois 32 équipes, se déroulera en Egypte du 13 au 31 janvier 2021. Les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront au tour principal, qui se jouera en quatre groupes de six équipes. Les deux meilleures sélections de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale. Les sites de la compétition sont : Alexandrie, Le Caire, Gizeh et la Nouvelle capitale.

Composition des quatre pots:

Pot 1: Danemark, Espagne, Croatie, Norvège, Slovénie, Allemagne, Portugal, Suède

Pot 2: Egypte, Argentine, Autriche, Hongrie, Tunisie, Algérie, Qatar, Biélorussie

Pot 3: Islande, Brésil, Uruguay, République tchèque, France, Corée du Sud, Japon, Bahreïn

Pot 4: Angola, Cap-Vert, Maroc, Amérique du Sud 4, RD Congo, Amérique du Nord 1, Russie.(APS)

EN Belmadi a décliné "des projets très intéressants"

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi, a déclaré hier qu'il avait décliné "des projets très intéressants", à l'issue de la campagne victorieuse à la CAN-2019 en Egypte, affichant son attachement et son ambition d'aller à la Coupe du monde 2022 au Qatar avec les "Verts". "C'est normal d'attirer les convoitises. Les choses sont très claires, j'ai un contrat jusqu'en 2022. Ce n'est pas par arrogance de ma part, ou bien par manque de respect, loin de là. Je suis très respectueux de toutes les offres qu'on a pu recevoir, pour lesquelles je n'ai pas répondu, car je suis lié par un contrat. Je n'ai pas envie de mettre des trucs dans ma tête, pour moi c'est une sorte de pollution. Je remercie les gens qui me font confiance, qui auraient voulu qu'on puisse travailler ensemble. Il y'a eu des projets très intéressants, sans parler des projets les plus lucratifs", a-t-il indiqué dans un entretien accordé au site officiel de la Fédération algérienne (FAF). Belmadi s'exprimait à l'occasion du premier anniversaire de l'exploit réalisé par l'Algérie lors de la CAN-2019 disputée en Egypte. Les "Verts" avaient conclu par la plus belle des manières un parcours sans faute, en battant en finale le Sénégal de Sadio Mané (1-0), au stade international du Caire. "Au jour d'aujourd'hui, il n'y a pas plus intéressant qu'une parole donnée aux joueurs, plus qu'une signature pour moi. Dire aux joueurs qu'on veut aller à la Coupe du monde dans un premier temps, et de faire quelque chose de grand dans un second temps, ça vaut tout. Si aujourd'hui, j'ai reçu ces offres-là, c'est en grande partie grâce aux joueurs", a-t-il ajouté. Avant de poursuivre : "Je n'ai pas connu la Coupe du monde en tant que joueur, j'ai envie de la connaître en tant que sélectionneur dans un pays que je connais

très bien, dans lequel je vis. Tout est réuni pour pouvoir progresser, aller loin. Cela passera par l'implication et l'investissement à 100% des joueurs. On s'est remis au boulot après la CAN-2019". Toutefois, Belmadi a clairement affiché son intention de quitter son poste, dans le cas où il constate qu'il ne pourrait pas apporter un plus à la sélection. "Le jour où je constate qu'il n'y aurait pas une marge de progression, qu'on ne peut pas aller plus haut que ça, je ne serai donc plus d'un réel apport. ça serait malhonnête de ma part de rester aux commandes pour un contrat ou autre motif. Je ne le ferai pas en club, et je ne le ferai jamais pour mon pays. L'accord qu'on a eu avec les joueurs est celui de savoir est ce qu'on est capables d'aller plus haut ?, nous avons des objectifs, dont celui du Mondial 2022 au Qatar".

Covid-19 : « Nous essayons d'avoir une visibilité »

Belmadi a relevé par ailleurs, la difficulté de tracer un programme de préparation pour l'équipe nationale, inactive depuis le mois de novembre 2019 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19). "Je suis en train de planifier avec le président de la FAF (Kheireddine Zetchi, ndlr) le plus loin qu'on puisse le permettre. Nous avons une date pour le mois d'octobre prochain, j'espère qu'elle ne sera pas annulée. Il y a des choses qui peuvent être remises en cause, par rapport à la situation épidémiologique qui n'est pas encore très claire en Afrique. Nous sommes toujours en difficulté pour organiser des matchs dans le continent. Nous essayons d'avoir une visibilité, mais on n'a pas tous les atouts en mains", a-t-il regretté. En dépit de cette période de pandémie, Belmadi a indiqué qu'il ne comptait pas chômer, en prépa-



rant notamment le 2e tour éliminatoire du Mondial-2022, à commencer par faire une nouvelle analyse des précédents matchs des "Verts". "Nous avons un groupe de qualifications qui est déjà là, en présence du Burkina Faso, le Niger, et le Djibouti. Nous sommes déjà dans la préparation de ces matchs là, on en connaît quasiment tout. Une ré-analyse de nos matchs qu'on a pu faire, pendant ou après la CAN-2019 s'impose. Nous avons déjà les grandes lignes sur lesquelles on veut bosser, il y'a aussi le suivi des joueurs, surtout pour ceux qui sont en difficulté à l'image de Adlène Guedioura, victime d'une blessure au ligament croisé qui a commencé à évoluer, ou encore le retour de blessure de Youcef Atal. Il y a aussi l'apparition de certains joueurs, moins connus pour le public mais sur lesquels je suis très attentif, qui pourraient peut-être nous rejoindre un jour. Il y a du travail au quotidien, nous essayons d'anticiper un petit peu dans la mesure du possible». Enfin, Belmadi a indiqué que la pandémie liée au Covid-19 a fini par "perturber nos plans". "Nous avons très rapidement compris que cette période-là allait durer, cela a perturbé tous nos plans. Nous étions à fond sur nos échéances, à l'instar de toutes les sélections. On s'est orienté vers des choses qui peuvent nous faire gagner un certain temps".

Bessa N /Ag

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition et la publicité

EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
ÉDITEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SAÏM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANIE TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Coronavirus :

675 nouveaux cas, 324 guérisons et 12 décès en Algérie durant les dernières 24 heures

Six-cent soixante-quinze (675) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et douze nouveaux décès ont été enregistrés en Algérie lors des dernières 24 heures, portant ainsi le nombre de cas confirmés à 26159 et celui des décès à 1136, a indiqué ce vendredi le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar. S'exprimant lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie, Dr Fourar a précisé que le nombre de personnes guéries a atteint 17693, dont 324 au cours des dernières 24 heures.

Inhumation

Le moudjahid et ancien ministre de la Communication Lamine Bechichi inhumé au cimetière d'El-Alia



La dépouille mortelle du moudjahid Lamine Bechichi, ancien ministre de la Communication, décédé jeudi à l'âge de 93 ans, a été inhumée vendredi au cimetière d'El-Alia (Alger). Les obsèques se sont déroulées en présence notamment du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni, du Conseiller auprès de la Présidence de la République, chargé des Archives nationales et de la mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi, et de nombre des proches et compagnons du défunt. Au terme des obsèques, l'on a loué les qualités du feu moudjahid qui a consacré sa vie à la lutte pour sa patrie au sein du mouvement national, puis en tant que moudjahid durant la révo-

lution de libération et enfin pour l'édification de l'Algérie post-indépendance. Il a, ainsi, occupé plusieurs postes de responsabilités. S'exprimant lors de ces obsèques, le ministre des Moudjahidine a affirmé qu'"avec la disparition du moudjahid Lamine Bechichi, l'Algérie perd un moudjahid, un militant, un ministre et un intellectuel chevronné qui a consacré sa vie pour servir l'Algérie, son histoire et sa culture". Et d'ajouter que "le défunt est décédé en ces jours bénis durant lesquels l'Algérie commémore le 58^e anniversaire de l'indépendance et la récupération des restes mortuaires des combattants de la résistance algérienne". Jeudi, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait adressé un message de condoléances à la famille du moudjahid Lamine Bechichi dans lequel il a affirmé qu'"Allah le Tout Puissant a rappelé à lui le défunt Lamine Bechichi et avec ce décès, ô combien amer et douloureux, nous perdons un des plus grands penseurs et hommes de culture de notre pays, un Moudjahid, un journaliste, un intellectuel et un artiste engagé". "Le défunt inspirait respect et reconnaissance pour les qualités et mérites de moudjahidine et d'hommes de lettre qu'il réunissait. Il était honoré partout où il se rendait et dans toutes les festivités culturelles et artistiques auxquelles il

assistait, tant en Algérie qu'à l'étranger, il portait avec fierté et avec un esprit d'intellectuel authentique et artiste créateur ce que recèle notre pays comme profondeur, diversité et richesse culturelle". Né en 1927 à Sedrata dans la wilaya de Souk-Ahras, le regretté a reçu ses premiers enseignements de membres de l'association des ulémas algériens. Il investit le monde de l'information dès le début de la Guerre de libération nationale, puis s'installe en 1956 en Tunisie et publie la revue "Al muqawama El Djazaïria" (La résistance algérienne), éditée en Tunisie et au Maroc. Il rejoint par la suite la rédaction du journal El Moudjahid puis la Radio la voix de l'Algérie (Sawt al Djaïzaïr) aux côtés d'Aïssa Messaoudi jusqu'au 196. L'indépendance nationale acquise, il est nommé directeur général de la Radio et Télévision algérienne (RTA). Il a été membre fondateur de l'académie arabe de la musique en 1971. Il a été également l'auteur de nombreuses chansons pour enfants dont la musique "El hadika Essahira" de la télévision algérienne et le générique du feuilleton "El Harik" produit en 1974. Il a dirigé aussi l'institut national de musique et la radio nationale (1991-1995). Il est nommé ministre de la Communication à l'époque de l'ancien président de la République Liamine Zeroual.

Hadj 2020 et 2021 : Le ministère de l'Intérieur rassure les lauréats du tirage au sort



Le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire a rassuré jeudi tous les citoyens lauréats du tirage au sort des deux saisons du Hadj 2020 et 2021 que les listes seront maintenues pour les deux prochaines saisons, à savoir 2021 et 2022. "Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire informe l'ensemble des citoyens lauréats du tirage au sort pour les deux saisons du Hadj 2020 et 2021 que les listes au titre de la saison 2020 seront maintenues pour la saison 2021 et celles au titre de la saison 2021 pour l'année 2022".

Rapatriement de 3699 Algériens sur les 9000 concernés par la 2e opération



Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif, a fait état jeudi du rapatriement de 3699 citoyens sur un total de 9000 concernés par la deuxième opération, entamée le 20 juillet en cours. "A ce jour, 23 juillet, 3699 citoyens ont été rapatriés du Royaume d'Arabie Saoudite, de France, d'Espagne et d'Italie, sur un total de 9000 concernés par la deuxième opération", a précisé M. Benali Cherif qui a fait état de "la poursuite des rapatriements et de l'accueil des citoyens dans des établissements hôteliers réquisitionnés dans nombre de wilayas du pays pour leur hébergement durant la période de confinement sanitaire". Il a rappelé, dans ce sens, que la première opération, organisée entre mars et juin derniers, avait permis le rapatriement de 13.841 citoyens bloqués à l'étranger. Soulignant que 30 vols et deux traversées maritimes ont été prévus pour cette deuxième opération, il a fait savoir que "les rapatriements se feront à partir des ports et aéroport de 14 pays d'où seront également rapatriés des Algériens bloqués dans des pays limitrophes, que les représentations diplomatiques et consulaires se chargent, quand cela est possible, de leur transfert". "D'autres programmes sont en cours de préparation pour le rapatriement du reste des citoyens bloqués dans 80 pays de par le monde", a assuré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Vu la situation exceptionnelle que traverse la monde en raison de la propagation de la pandémie Covid-19 et la fermeture par plusieurs pays de leurs frontières aériennes, maritimes et terrestres, cette opération a requis, a-t-il expliqué, "d'intenses contacts et négociations afin de réunir les conditions et les services nécessaires à réussite des rapatriements".

Décès du moudjahid Lamine Bechichi :

L'Algérie veille à ce que toute la lumière soit faite sur l'affaire

L'Algérie veille à ce que toute la lumière soit faite sur l'affaire de la mort du ressortissant algérien Kadri Abderrahmane Ridha dit Akram en Belgique. "Le dossier de la mort du ressortissant algérien Kadri Abderrahmane Ridha dit Akram, à Anvers en Belgique, en date du 19 juillet 2020, dans des

conditions qui restent à élucider et qui a suscité l'émotion et la compassion des Algériens aussi bien en Algérie qu'à l'étranger, est suivi à l'évidence de près par les hautes autorités dans notre pays. "Nos représentations diplomatique et consulaire à Bruxelles se sont mises en contact avec la famille du défunt et les auto-

rités administratives, policières et judiciaires du Royaume de Belgique, dès qu'elles ont eu connaissance de cette triste nouvelle. Notre Ambassade ainsi que notre Consulat Général à Bruxelles sont instruits à l'effet d'apporter toute l'aide et l'assistance nécessaires à la famille du défunt et de l'accompagner dans cette dure

épreuve", soulignant que "l'Algérie exige et veille à ce que toute la lumière soit faite sur cette affaire et que toutes les zones d'ombre soient levées". "Le ministère des Affaires étrangères tient à présenter ses condoléances les plus attristées aux membres de la famille du défunt".